

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 OCTOBRE 2023

PERSONNEL

Statuts pécuniaires du personnel.

1. Modification du Statut pécuniaire de l'IILE-SRI : augmentation de la valeur faciale du chèque-repas.
2. Modification du règlement complétant le statut pécuniaire du personnel opérationnel des zones de secours : augmentation de la valeur faciale du chèque-repas.
3. Modification du règlement complétant le statut pécuniaire du personnel ambulancier non pompier des zones de secours : augmentation de la valeur faciale du chèque-repas.

Appels publics.

1. Appel public pour la constitution d'une réserve de recrutement de chefs d'atelier automobile :
 - a. Clôture de l'appel.
 - b. Lancement d'un nouvel appel.
2. Appel public pour la constitution d'une réserve de recrutement de recrutement d'agents administratifs : lancement de l'appel.

Nomination à titre définitif / prolongation de stage / licenciement de stagiaire(s) sapeur(s)-pompier(s) professionnel(s).

1. Prolongation du stage d'un sapeur-pompier professionnel stagiaire.

Suspension de la nomination à titre effectif de pompier(s) volontaire(s).

1. Prolongation, pour une nouvelle durée de six mois, de la suspension de la nomination à titre effectif d'un sapeur-pompier volontaire stagiaire.

Réaffectation(s) pour raisons médicales.

1. Réaffectation temporaire d'un pompier professionnel (ratification).
2. Modification de la réaffectation temporaire d'un pompier professionnel (ratification).
3. Décision de mettre fin à la réaffectation temporaire d'un pompier professionnel.

Fonctions supérieures.

1. Prolongation d'une désignation pour l'exercice de fonctions supérieures.
2. Fin de désignations pour l'exercice de fonctions supérieures.

Demande(s) d'activité complémentaire et/ou volontariat dans une autre zone.

Décision d'accorder l'autorisation à quatre agents d'exercer l'activité complémentaire demandée pour une durée de 12 mois à dater du 16 octobre 2023 (activités autres que le volontariat dans une autre zone).

Evaluation du personnel opérationnel.

Prise d'acte.

Consultation dans le cadre du marché de services financiers « Mise à disposition d'une ligne de crédit à terme fixe ».

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 2ème SEMESTRE 2022

Décision de fixer la date de l'Assemblée générale ordinaire du 2^{ème} semestre 2023 au lundi 18 décembre 2023 à 16h00 et d'arrêter son ordre du jour comme suit : Approbation du Plan stratégique 2023-2025 – Evaluation 2023.

DIVERS

Demande de rétrogradation volontaire d'un adjudant professionnel : Décision d'autoriser la rétrogradation volontaire d'un adjudant professionnel au grade de sapeur-pompier professionnel.

<h2>LISTE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE GESTION SECTEUR A DU 16 OCTOBRE 2023</h2>

PERSONNEL

Discipline.

Délibération sur la sanction disciplinaire éventuelle à prononcer dans le cadre d'un dossier disciplinaire : Décide de ne pas infliger de sanction disciplinaire et d'inviter l'agent à faire preuve de plus de vigilance à l'avenir et à respecter scrupuleusement les exigences prévues par les statuts en vigueur.

Bien-être des travailleurs.

Suivi d'un point soumis au Comité de Concertation syndicale ayant pour objet le bien-être des travailleurs.

Prise d'acte de l'avis du Comité du 13 juin 2023 sur les clauses techniques « véhicules de balisage lourds » et donne un accord de principe à l'acquisition de « véhicules de balisage lourds ».

Accidents du travail.

1. Acceptation d'accidents de travail.
2. Consolidation d'accidents du travail pour les incapacités de moins de 30 jours.
3. Consolidation d'accidents du travail pour les incapacités de plus de 30 jours.
4. Décision définitive de règlement d'un accident du travail.

Congés et dispenses de service.

1. Interruptions de carrière : Rapporte, à la demande de l'intéressé, sa décision du 18 septembre 2023 accordant une interruption complète de sa carrière professionnelle dans le cadre d'un congé parental à 1 membre du personnel opérationnel.

2. Décision de mettre un terme anticipé à la période de disponibilité pour convenances personnelles accordée à un agent administratif.
3. Fixation du calendrier des jours fériés et compensatoires 2024 conformément aux statuts administratifs.

Traitements.

1. Octroi d'une évolution de carrière à 7 membres du personnel opérationnels.

Procédures.

1. Prise d'acte d'un arrêt du Conseil d'Etat rejetant la requête en annulation introduite par un pompier professionnel à l'encontre de la décision du Conseil d'Administration maintenant son évaluation.

Car Policy.

En application de la Car Policy, autorise trois officiers professionnels à utiliser à des fins privées le véhicule opérationnel (véhicule de commandement léger) mis à leur disposition pour le service de rappel.

Pensions.

Prise d'acte de la mise à la pension prématurée définitive pour inaptitude physique d'un ambulancier professionnel.

MARCHES PUBLICS

1. Marché public de fournitures ayant pour objet l'acquisition d'un véhicule d'intervention pour l'officier de semaine : attribution du marché.
2. Marché public de fournitures ayant pour objet l'acquisition de deux véhicules logistiques (pour le transport de marchandises) : attribution du marché.
3. Marché public de de fournitures ayant pour objet l'acquisition de véhicules de balisages lourds : approbation des conditions et du mode de passation du marché.
4. Marché public de fournitures ayant pour objet l'acquisition d'un véhicule purement électrique de type jeep avenger pour le renouvellement du véhicule de fonction du Commandant de Zone : décision d'autoriser la dépense et attribution de ce marché de faible montant.
5. Marché public de services ayant pour objet d'externaliser l'élaboration des plans d'évacuation, de l'analyse de risque incendie, du dossier d'intervention pompier et du plan d'urgence interne pour la caserne Ransonnet et les 6 postes avancés : décision d'autoriser la dépense et attribution de ce marché de faible montant.

MATERIEL

1. Déclassement d'une ambulance : Décide de déclasser le véhicule et de mettre en vente le véhicule ainsi déclassé selon la procédure suivante : les communes associées seront d'abord interrogées et les offres éventuellement reçues seront soumises à l'approbation d'un prochain Comité de Gestion, à défaut, le véhicule en question sera d'office mis en vente sur la plate-forme de vente aux enchères « Auctelia ».